

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/9-C/2
19 septembre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT—SRI LANKA 10067.0

Aide alimentaire aux personnes touchées par le conflit à Sri Lanka

	Coût (dollars E.-U.)		
	Budget initial	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires	12 523 140	2 036 480	14 559 620
Coût total pour le PAM	19 659 704	3 194 636	22 854 340

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

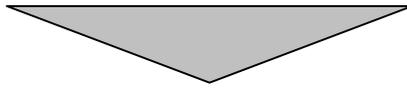
Directeur du Bureau régional M. J. Powell
pour l'Asie (ODB):

Attaché de liaison principal, ODB: M. K. Sato tél.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Projet de décision



Le Conseil d'administration approuve l'augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement—Sri Lanka 10067.0, “Aide alimentaire aux personnes touchées par le conflit à Sri Lanka” (WFP/EB.3/2002/9-C/2).



OBJECTIF

1. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Sri Lanka 10067.0 (voir document WFP/EB.3/2001/9-B/1) de trois ans a été examinée et approuvée par le Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire en octobre 2001. L'évolution positive récente de la situation —en particulier la proclamation d'un cessez-le-feu entre le gouvernement de Sri Lanka et les Tigres de libération de Tamil Eelam (LTTE) qui a abouti à la signature d'un Mémoire d'accord— a eu pour effet de modifier l'environnement de sorte que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ont commencé à se mettre en mouvement. On compte que bon nombre d'entre elles retourneront dans les zones touchées par le conflit pour réorganiser leur vie. La présente révision du budget de l'IPSR dans le cadre de laquelle ces personnes déplacées reçoivent actuellement une aide a pour objectif de permettre d'entreprendre un programme intensifié de relèvement dans les zones de retour. L'augmentation budgétaire n'a aucune incidence sur la stratégie de l'IPSR. Il est prévu, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, de porter l'engagement du PAM de 55 794 tonnes de produits représentant un coût total de 19 659 704 dollars à 65 120 tonnes d'un coût total de 22 854 340 dollars.

CONTEXTE

2. Après l'élection d'un nouveau gouvernement en décembre 2001, et les déclarations de cessez-le-feu du gouvernement et des Tigres de libération de Tamil Eelam, des perspectives encourageantes de mettre fin au conflit violent qui déchire l'île se sont ouvertes. En février 2002, un Mémoire d'accord établi par l'intermédiaire de la Norvège a succédé au cessez-le-feu surveillé au niveau international et un calendrier de rétablissement de la paix a été fixé. Des pourparlers de paix officiels doivent avoir lieu en Thaïlande le 16 septembre 2002. C'est peut-être la première fois que ce conflit qui dure depuis 19 ans à Sri Lanka paraît approcher de sa fin.
3. Le processus de paix en cours paraît toujours inspirer une confiance relativement forte dans le pays comme au sein de la communauté internationale. Ce sentiment se manifeste par le retour spontané d'un certain nombre de PDI dans leur zone d'origine au cours des derniers mois; entre janvier et mai 2002, environ 94 000 personnes déplacées, sur un total estimatif de 800 000, sont ainsi rentrées dans leur foyer. Bon nombre d'autres se sont rendues dans leur zone d'origine pour préparer leur retour. Le HCR prévoit qu'approximativement 250 000 PDI rentreront chez elles pendant l'année 2002.
4. Le redressement et la reconstruction des zones de réinstallation posent toujours des problèmes gigantesques. Bon nombre de zones contrôlées par les LTTE n'ont connu pratiquement aucun développement depuis dix ans. Les destructions de biens privés et d'infrastructures collectives comme les écoles, les dispensaires, les hôpitaux et les bâtiments publics sont très importantes. Les routes et les infrastructures agricoles comme les réseaux d'irrigation n'ont pas été entretenus depuis de longues années et de grandes superficies de terres agricoles sont restées en friche. Les nombreuses mines terrestres constituent un grave obstacle au retour et à la réintégration des personnes déplacées dans de nombreuses zones.



5. Le gouvernement, reconnaissant la nécessité de réorienter sa politique en faveur des PDI vers des solutions durables à moyen et à long terme, a créé le Ministère du redressement, de la réinstallation et des réfugiés qui est désormais le principal interlocuteur du PAM pour l'IPSR. Le Ministère est aussi le principal organe responsable de la mise en oeuvre du Cadre de secours, redressement et réconciliation qui prescrit les diverses mesures nécessaires pour assurer la réinstallation effective et durable des PDI et la remise en état des zones touchées par le conflit. Ce cadre prévoit le lancement de projets à impact rapide pour réparer les infrastructures collectives endommagées et reconstituer les moyens de subsistance des populations. Au cours du Forum pour le développement qui vient de se terminer, les donateurs ont approuvé ce cadre et lui ont apporté leur appui.
6. Le gouvernement continue de fournir des rations sèches aux PDI; il s'agit de rations fondées sur la valeur monétaire qui fournissent à peine 900 kilocalories par personne et par jour, soit moins de la moitié des besoins quotidiens. Ces rations sont cependant suffisantes pour les PDI qui sont capables de travailler et de couvrir elles-mêmes certains de leurs besoins alimentaires mais elles sont absolument insuffisantes pour les PDI les plus vulnérables, par exemple les membres de familles monoparentales ou de familles qui ne peuvent trouver d'emploi.
7. Cette augmentation budgétaire pour l'IPSR 10067.0 qui est destinée à financer un programme intensifié d'activités de redressement dans les zones où retournent les PDI correspond parfaitement à la stratégie commune destinée à satisfaire les besoins immédiats des personnes déplacées rentrées dans leur foyer (juillet-décembre 2002), qui a été publiée par le gouvernement et l'Équipe des Nations Unies pour le pays en juillet 2002.

EXAMEN DE L'AIDE ALIMENTAIRE

8. À la demande du Premier Ministre, une mission interinstitutions des Nations Unies s'est rendue à Sri Lanka pour étudier les possibilités de mobiliser une assistance internationale accrue en faveur du développement économique et social du pays. La mission a insisté sur la nécessité d'intervenir d'urgence pour appuyer le retour durable des personnes déplacées dans leur foyer et remettre en état les zones touchées par le conflit. Il est d'autant plus nécessaire d'agir rapidement qu'il est souhaitable de convaincre les populations de Sri Lanka des "bénéfices de la paix". La mission a notamment retenu comme mesures prioritaires des initiatives "vivres-contre-travail" (VCT) visant à remettre en état les infrastructures collectives, par exemple les citernes d'eau d'irrigation, les routes d'accès, les terres agricoles, les écoles et les dispensaires.
9. L'évaluation rapide des besoins alimentaires effectuée par le PAM en mai 2002¹ a montré clairement que la sécurité alimentaire constituait un des grands soucis des personnes déplacées rentrées dans leur foyer et a abouti à la conclusion que des programmes VCT conçus pour constituer un filet de sécurité tout en créant des actifs matériels, contribueraient à renforcer la sécurité alimentaire des ménages rentrés dans leur foyer, à moyen et à long terme.

¹ Le PAM a envoyé une mission à Vavuniya, Mannar, Kilinochchi, Mullativu et Jaffna du 16 au 29 mai pour évaluer les besoins alimentaires des communautés et identifier les interventions qu'il pourrait organiser.



10. L'élargissement proposé des activités de redressement correspond tout à fait à la stratégie et aux objectifs de l'IPSR en cours. Ces activités, qui viseront les zones où les personnes déplacées rentrées dans leur foyer sont nombreuses et les zones accueillant encore de nombreuses PDI, auront principalement les objectifs suivants:
- **Remise en état des infrastructures d'irrigation.** Le PAM s'intéressera principalement aux citernes et étangs d'irrigation de petites dimensions qui, après des années de négligence, ne fonctionnent plus qu'à 60-70 pour cent de leur capacité antérieure.
 - **Amélioration des routes d'accès rurales.** La priorité sera donnée aux routes reliant les communautés aux hôpitaux, aux écoles, aux marchés et aux autres communautés.
 - **Remise en exploitation productive des terres.** Le PAM se préoccupera particulièrement des communautés agricoles rentrées dans leur lieu d'origine et des zones déminées récemment.
 - **Reconstruction/remise en état des bâtiments à usage collectif essentiels,** comme les écoles et les dispensaires.
 - **Programmes d'activités lucratives/formation professionnelle.** Ces activités viseront principalement les foyers monoparentaux qui ne disposent pas de la force de travail nécessaire pour participer aux programmes VCT.
11. La nouvelle situation requiert une orientation privilégiant davantage le redressement ainsi qu'un programme de remise en état intensifié. Néanmoins, la stratégie participative tenant compte de la problématique hommes-femmes qui est exposée dans le document initial de l'IPSR continuera d'être appliquée. Les femmes participeront activement au processus d'identification des actifs collectifs à remettre en état dans le cadre des programmes VCT. Les activités ne viseront pas un groupe précis mais tenteront de toucher les couches les plus pauvres de l'ensemble de la communauté, qu'il s'agisse de PDI, de personnes rentrées dans leur foyer, de populations réimplantées ou de populations "hôtes" qui n'ont pas été déplacées pendant la crise. Le PAM favorisera l'intégration des divers groupes ethniques en promouvant des activités VCT auxquelles tous les groupes pourront participer. Étant donné que la présence et les capacités du gouvernement dans ces zones sont limitées, le PAM compte travailler en partenariat avec d'autres organismes qui fourniront immédiatement une assistance technique et matérielle et appuieront le renforcement des capacités; il s'associera probablement à d'autres institutions des Nations Unies (FAO, PNUD, UNICEF, HCR et Organisation internationale du travail [OIT]) et à des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales présentes dans les zones visées. Ces interventions auront toutes pour objectif de renforcer les capacités locales.

Modification des rations alimentaires

12. Compte tenu de la situation actuelle, des insuffisances des rations sèches du gouvernement du point de vue nutritionnel et de la nécessité de combler les déficits nutritionnels dont souffrent les personnes réinstallées², il est proposé de modifier comme suit l'assortiment alimentaire actuel de l'IPSR:
- addition d'huile, produit à valeur élevée qui aidera les familles à faible revenu à couvrir leurs besoins de matières grasses;

² L'enquête nutritionnelle organisée récemment par Action contre la faim à Jaffna (mars 2002) a montré que la consommation de matières grasses était très faible.



- augmentation de la ration actuelle de sucre qui passera de 100 à 150 grammes par famille et par jour car il existe une grave pénurie de ce produit dans les zones contrôlées par les LTTE; cet accroissement renforcerait également la valeur incitative de l'assortiment alimentaire prévu pour les activités de VCT.

13. Ainsi, la ration exprimée en grammes par famille et par jour, sera modifiée comme suit:

Produit	Ration actuelle (g)	Nouvelle ration proposée (g)
Riz	2 250	2 250
Légumineuses (lentilles)	250	250
Sucre	100	150
Huile	0	100

14. Ces rations seront distribuées uniquement aux nouveaux bénéficiaires vivant dans les zones contrôlées auparavant par les LTTE. Les rations renforcées ne seront fournies qu'aux personnes participant aux programmes VCT dans les zones accessibles depuis peu. Le nombre de bénéficiaires devrait augmenter de 47 500 personnes de sorte qu'au total 146 500 personnes devraient recevoir des rations au titre des activités de renforcement de l'autonomie (VCT). Le gouvernement continuera de distribuer de l'huile aux bénéficiaires d'origine.

Nombre de bénéficiaires (VCT)	2002	2003	2004	Total
Nombre antérieur	15 000	34 000	50 000	99 000
Bénéficiaires supplémentaires	22 700	14 300	10 500	47 500
Nombre révisé	37 700	48 300	60 500	146 500

15. L'engagement supplémentaire de produits alimentaires qui est proposé serait donc le suivant:

Produit	Tonnes
Riz	7 630
Légumineuses (lentilles)	848
Sucre	509
Huile	339
Total	9 326



Modification des modalités d'action

16. La stratégie de redressement proposée reste inchangée par rapport à l'intervention en cours; cependant, l'action sera réorientée vers les zones où les PDI rentrent dans leur foyer de sorte qu'il faudra prendre de nouvelles dispositions. Les principaux changements prévus sont les suivants:

- **Nouveaux partenaires** pour la mise en oeuvre directe dans les zones contrôlées par les LTTE: le PAM travaillera en partenariat avec les autres institutions des Nations Unies, les services gouvernementaux, les ONG nationales et internationales et la Banque asiatique de développement qui fourniront la capacité d'exécution, l'assistance technique, l'équipement et les contributions en espèces indispensables à la réussite des programmes VCT. Un montant de 101 000 dollars a été inscrit au budget en vue de ces nouveaux dispositifs de partage des coûts, au titre des autres coûts opérationnels directs.
- **Présence renforcée** (bureau auxiliaire supplémentaire) dans les zones contrôlées par les LTTE pour assurer le suivi et l'encadrement des opérations. Les frais d'ouverture d'un nouveau bureau auxiliaire dans un milieu difficile (aucun service d'eau, électricité etc.), y compris les coûts de personnel nécessaire, ont été estimés à 302 900 dollars au titre des coûts d'appui directs.

RECOMMANDATION

17. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'augmentation budgétaire.



VENTILATION DES COÛTS DU PROJET						
	IPSR actuelle (tonnes)	IPSR révisée (tonnes)	Différence (tonnes)	Valeur totale actuelle (dollars)	Valeur totale révisée (dollars)	Différence (dollars)
COÛTS POUR LE PAM						
A. Coûts opérationnels directs						
Produits ¹						
— Riz	37 892	45 522	7 630	6 441 640	7 738 740	1 297 100
— Aliments mélangés	10 444	10 444	-	2 715 440	2 715 440	-
— Légumineuses (lentilles)	4 210	5 058	848	1 894 500	2 276 100	381 600
— Huile végétale	-	339	339	-	220 350	220 350
— Sucre	2 729	3 238	509	736 830	874 260	137 430
— Sel iodé	238	238	-	23 800	23 800	-
— Poisson en boîte	281	281	-	710 930	710 930	-
Total, produits	55 794	65 120	9 326	12 523 140	14 559 620	2 036 480
Transport extérieur				2 473 490	2 996 594	523 104
TTEM						
— TIEM				315 230	315 230	-
Total, TTEM				315 230	315 230	-
Autres coûts opérationnels directs				658 093	759 093	101 000
Total, coûts opérationnels directs				15 969 953	18 630 537	2 660 584
B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)						
Total, coûts d'appui directs				2 267 249	2 570 149	302 900
C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)				1 422 502	1 653 654	231 152
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM				19 659 704	22 854 340	3 194 636



— Riz	37 892	45 522	7 630	6 441 640	7 738 740	1 297 100
— Aliments mélangés	10 444	10 444	-	2 715 440	2 715 440	-
— Légumineuses (lentilles)	4 210	5 058	848	1 894 500	2 276 100	381 600
— Huile végétale	-	339	339	-	220 350	220 350
— Sucre	2 729	3 238	509	736 830	874 260	137 430
— Sel iodé	238	238	-	23 800	23 800	-
— Poisson en boîte	281	281	-	710 930	710 930	-

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir projet, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, peuvent varier en fonction des disponibilités.

ANNEXE II**BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)**

Dépenses de personnel	
Personnel national des services généraux	112 500
Heures supplémentaires	1 500
Consultants nationaux	5 000
Volontaires des Nations Unies	97 500
Voyages officiels du personnel	9 000
Total partiel	225 500
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	1 500
Services collectifs	3 000
Fournitures de bureau	900
Communications et services TI	4 500
Entretien des véhicules et frais d'exploitation	6 500
Autres dépenses de bureau ¹	12 000
Total partiel	28 400
Matériel et autres charges fixes	
Véhicules	22 000
Matériel TC/TI	12 000
Mobilier, outils et matériel	15 000
Total partiel	49 000
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	302 900

¹ Les autres dépenses de bureau comprennent un montant de 654 144 dollars destiné au plan régional pour imprévus.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
LTTE	Tigres de libération de Tamil Eelam
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail

